

URGENCE MOBILISATION GENERALE

L'UFOLEP mobilisée au sein de la Ligue de l'enseignement aux côtés des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

Par courrier en date du 6 octobre 2008, le Ministre de l'Éducation nationale a informé la Ligue de l'enseignement des restrictions financières sévères qui affectaient les aides prévues en 2008 et les clauses d'une nouvelle convention à passer à compter du 1^{er} septembre 2009.

Ces décisions aussi brutales qu'inattendues après les précédentes déclarations du Président de la République et du Ministre de l'Éducation nationale lui-même atteignent de façon dramatique toutes les associations éducatives complémentaires de l'école, qui, dans la plus grande concertation, se sont mobilisées pour alerter l'opinion publique, les élus et interpellier le ministère.

Devant ces décisions arbitraires qui mettent en péril la pérennisation des actions éducatives, culturelles et sportives de notre Mouvement et la situation des personnels de la Ligue de l'enseignement et de ses fédérations sportives, l'UFOLEP invite ses militants, ses dirigeants, ses professionnels à soutenir le plus vigoureusement possible les initiatives prises par les huit associations éducatives complémentaires de l'enseignement public : interpellation des élus, diffusion de la pétition nationale, information du public, participation à la Journée de mobilisation du 29 novembre au Salon de l'éducation à Paris.

Devant cette menace très grave, les dirigeants et professionnels de l'UFOLEP sont invités à partager au sein des Ligues départementales toutes les initiatives qui viseront à valoriser les actions éducatives de notre Mouvement en faveur des enfants et des jeunes, à articuler dans un même projet fédéral les actions sportives par les différents secteurs, à additionner tous nos engagements en faveur de l'éducation, du sport et de la culture pour tous.

Demain, le Conseil d'Administration et les Comités directeurs sportifs, devront, dans la concertation, organiser leurs projets et leurs fonctionnements pour poursuivre leur mission en faveur de leurs publics, parmi les plus prioritaires.

La complémentarité des compétences, le respect des spécificités, l'ampleur de la tâche éducative et sociale, la volonté de poursuivre notre histoire et nos engagements devront guider les priorités de nos projets et l'organisation de nos moyens.

Dans une relation constante avec le secrétariat général de la Ligue, nous vous invitons à la concertation la plus rapprochée avec les responsables départementaux de la Ligue et à la plus grande mobilisation pour la défense des associations éducatives complémentaires plus que jamais indispensables au projet éducatif de notre société.

Philippe MACHU
Président de l'UFOLEP
Vice-Président de la Ligue de l'enseignement